



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

M. Marc NICOD, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut de Droit Privé,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 911205 – Institut de Droit Privé

En cas d'absence ou d'empêchement Monsieur Marc NICOD, Monsieur Jérôme JULIEN, Directeur de l'Institut de Droit Privé, reçoit délégation pour signer les documents ci-dessus mentionnés.

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 25 mai 2016

Le délégataire,

Marc NICOD

Le délégataire,

M. Jérôme JULIEN

La Présidente,

Corinne MASCALA

